Inscriptions (avant le 23 mars 2012)

- En retournant votre inscription auprès du service communication par mail : dr-lrouss.communication@direccte.gouv.fr
- En nous renvoyant le coupon d'inscription en annexe

Accés à l'ESMA Montpellier :

- A9 sortie Montpellier Est (n° 29), Direction Aéroport Montpellier Méditerranée
- Aéroport Montpellier Méditerranée CS 10005 34137 MAUGUIO Cedex - Tél : 04 67 13 75 00

L'Enjeu « Seniors » pour le monde du travail

Le 30 mars 2012 de 9h00 à 12h30 à l'ESMA Montpellier

Problématique

Pourquoi un séminaire sur l'enjeu « seniors » pour le monde du travail ?

D'une part, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est (en 2010) de 39,7%.
Malgré sa progression au cours des trois dernières années (2008 – 2009 et 2010), il demeure parmi les plus bas de l'Union européenne[1] (moyenne de l'UE 27 en 2010 : 46,3%).
Conformément aux objectifs de Lisbonne et à ceux de l'accord national interprofessionnel du 13 octobre 2005, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics se fixent pour ambition prioritaire de porter ce taux à 50%.

D'autre part, notre pays et ses entreprises vont connaître une profonde évolution démographique due à l'allongement de l'espérance de vie et au vieillissement des générations du baby boom.

Le monde du travail se confronte donc, dès aujourd'hui, à 4 enjeux majeurs :

1. L'emploi : D'ici 2015, quel que soit le secteur d'activité, les entreprises vont faire face à des difficultés de recrutement et à une perte de savoir-faire, si elles n'anticipent pas.

2. La cohésion entre les générations : Les plus de 50 ans représentent un capital d'expérience précieux pour l'entreprise. La mixité des âges, permettant d'assurer la transmission des savoir-faire spécifiques, est un élément de la compétitivité et de la pérennité des entreprises.

3. Les conditions de travail :
30% des salariés sortis prématurément de l'emploi le sont pour des raisons d'usure professionnelle[2].
Des conditions de travail pénibles et préjudiciables à la santé sont de nature à réduire la productivité des seniors, à accroître leur absentéisme, leurs risques de perte d'emploi, ou à les inciter à quitter le marché du travail plus tôt. Or, l'évolution des caractéristiques du travail peut créer de nouvelles formes de pénibilité qu'il s'agit d'appréhender.

4. le dialogue social :
L'implication des partenaires sociaux est un facteur du succès de la mise en œuvre des politiques de gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des âges, de la prise en compte des conditions de travail, de la pénibilité des emplois et de la prévention des risques professionnels. Les rendez-vous réglementaires de négociations ou de rencontres avec les représentants du personnel sont l'occasion d'aborder ces sujets.

Ce séminaire sera l'occasion :

• de vous restituer les pratiques mises en œuvre par les entreprises à travers les résultats d'une étude sur les accords « Seniors » et le processus de négociation.
L'analyse réalisée par l'ARACT porte sur 100 accords «Seniors» et sur la rencontre de dirigeants et représentants syndicaux de 10 entreprises signataires.
Elle permettra d'identifier de quoi ont besoin les entreprises et les partenaires sociaux pour conduire des négociations complexes et mettre en œuvre leurs résultats.
Cette restitution sera illustrée par le témoignage de l'AFDAIM ADAPEI 11 (Direction et Délégué Syndical).

• de vous présenter le dispositif expérimental de conseil en matière de gestion des compétences à mi et fin de parcours professionnel, mis en place par le réseau des CIBC du LR visant au maintien dans l'emploi des salariés de plus de 45 ans.
Sur l'ensemble de la région LR 80 entreprises ont été rencontrées et 225 salariés ont bénéficié d'une proposition d'accompagnement individualisée.
Un accompagnement conduit en concertation avec l'entreprise a été réalisé pour 18 d'entre-elles bénéficiant ainsi à 76 salariés.
M. Denis NICOLAS, Directeur et Mme. Thérèse NGARBOUI, Salariée de l'entreprise NOVOTEL témoigneront des résultats et des conditions de réussite de cette expérimentation

Les matériaux issus de ce séminaire seront utilisés par la DIRECCTE pour poursuivre et structurer l'action sur le sujet, en y associant les Partenaires Sociaux et en s'appuyant sur les "organismes" qui travaillent sur ce domaine.

[1] Source DARES Analyses de septembre 2011 – n°075 – Emploi et chômage des 55-64 ans en 2010

[2] Source DARES : enquête sur les accidents de travail et les maladies professionnelles 2009

Programme

9h00	**Accueil**
9h30	**Introduction :** P. MERLE, Directeur régional, DIRECCTE LR
9h40	**Des évolutions sociales au cadre règlementaire :** F. DELEMOTTE, Responsable du pôle T, DIRECCTE LR D. REY, Responsable du pôle 3E, DIRECCTE LR
10h05	**Présentation des résultats de l'étude «seniors» et des enjeux :** S. DELTOR, Directeur, ARACT LR
10h35	**Témoignage d'entreprise :** AFDAIM ADAPEI 11, Direction et Délégué Syndical Animation, P. COUSIN, Chargée de mission, ARACT LR
10h55	**Présentation des enjeux pour les entreprises accompagnées :** F. CABANAT, Président, CIBC Gard Lozère Hérault
11h05	**Présentation d'une expérimentation d'accompagnement :** I. GARZINI, Chargée de Projet, CIBC LR **Témoignage d'entreprise :** NOVOTEL, D. NICOLAS, Directeur et T. NGARBOUI, Salariée.
11h25	**Table ronde des Partenaires sociaux : Éléments pour un plan d'actions régional** Partenaires Sociaux de la COPIRE F. DELEMOTTE, Responsable du pôle T, DIRECCTE LR D. REY, Responsable du pôle 3E, DIRECCTE LR
12h30	**Cocktail**

Plus d'informations sur :
www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr

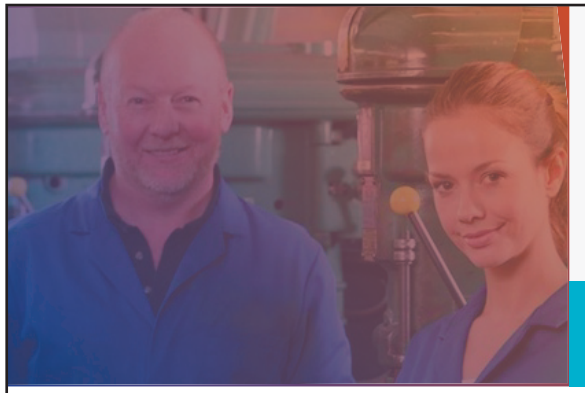

L'Enjeu « Seniors »
pour le monde du travail

Le 30 mars 2012 de 9h00 à 12h30 à l'ESMA Montpellier

Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐ Prénom ..... Nom .....

Organisme .....

Fonction .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. ..... Fax ..... Courriel .....

Merci de bien vouloir retourner votre bulletin d'inscription, **avant le 23 mars 2012**, de préférence **par mail :** dr-lrouss.communication@direccte.gouv.fr**,**
ou **par courrier** à l'adresse suivante : DIRECCTE Languedoc-Roussillon - 3, place Paul Bec - CS 39538 - 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECCTE LR
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi en Languedoc-Roussillon

Plus d'informations :
www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr